

Transporteurs & Logisticiens. Garanties dommages.

 **Biens assurés !**

simple. clair. helvetia 

Votre assureur suisse





Garanties dommages aux biens forfaitaires

**Des garanties dommages
aux biens en complément
des solutions dédiées aux
transporteurs et logisticiens.**

Cibles

- Mono-site occupé par l'assuré
 - Clients transporteurs & logisticiens
-

Biens assurés

- Bâtiments en propriété et/ou en location
 - Marchandises
 - Matériels
-

Garanties

- Incendie, explosion, foudre et risques spéciaux
 - Dommages électriques
 - Vol par effraction
 - Détériorations mobilières et immobilières
 - Bris de glace
 - Bris de machine sur matériels d'exploitation
 - Bris de machine sur matériels informatiques
 - Pertes de marchandises en chambre froide
 - Evénements naturels
 - Valeur à neuf sur bâtiments et matériels
 - Attentats et actes de terrorisme
 - Catastrophes naturelles
 - Frais supplémentaires d'exploitation
 - Frais et pertes divers
 - Recours des voisins et des tiers
 - Responsabilité civile dépositaire
 - Responsabilité civile propriétaire d'immeuble
-



4 formules forfaitaires

Capitaux

en euros

	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
Superficie maximum	1 500 m ²		2 000 m ²	3 000 m ²
Capital maximum Tous dommages confondus	375 000	750 000	1 500 000	3 000 000
Sous-limite vol	37 500	75 000	75 000	150 000
Sous-limite pertes de marchandises en chambre froide	37 500	75 000	150 000	300 000
En sus du capital maximum				
Recours des voisins et des tiers	1 000 000			
Responsabilité civile propriétaire d'immeuble	6 000 000			
Frais supplémentaires d'exploitation	Néant	50 000	100 000	200 000
Prime TTC annuelle (hors frais et taxe terrorisme)	750	1 500	3 000	6 000

Formules avec dérogation à la règle proportionnelle.

Prévention et franchises

Socle commun de prévention

- Interdiction de fumer
- Absence de foyer à feu nu
- Nettoyage hebdomadaire des locaux
- Vol par effraction : protections mécaniques ou électroniques ou gardien

Niveaux de protection / prévention exigés

Standard	Socle commun + certificats Q18 et Q4 datant de moins de 12 mois
Renforcé	Standard + certificat Q19 datant de moins de 12 mois + détection d'intrusion avec télésurveillance
Supérieur pour bâtiment avec installation frigorifique	Renforcé + certificats Q18 et Q19 datant de moins de 12 mois

Les certificats mentionnés doivent être vierges de toute anomalie.

Franchises forfaitaires*

en euros

Bâtiment	Niveau de protection/ prévention	Tous dommages sauf catastrophes naturelles et frais supplémentaires d'exploitation	Frais supplémentaires d'exploitation
Sans installation frigorifique	Aucun niveau respecté	1 500	10% mini. 1 500
	Standard	500	1 500
	Renforcé	0	0
Avec installation frigorifique	Niveau supérieur non respecté	La garantie n'est pas acquise	
	Supérieur	0	0

*Franchise catastrophes naturelles selon dispositions légales.

*Franchise unique de 2 000 € en responsabilité civile propriétaire d'immeuble.

Helvetia Solutions Entreprises.

Des garanties d'assurance pour faire face aux risques des entreprises.

Les garanties du marché Transporteurs et Logisticiens

- Responsabilités spécifiques aux activités de transport et de logistique
- Dommages aux marchandises transportées
- Dommages aux biens
- Pertes d'exploitation
- Dommages au matériel roulant de l'assuré
- Assistance aux véhicules et salariés
- Effets personnels

Pour répondre rapidement aux besoins de votre client

- Proximité des équipes
- Rapidité de la cotation
- Simplicité de souscription

Siège social

Le Havre

25 quai Lamandé
76600 Le Havre
T 02 32 92 92 92
www.helvetia.fr

Pour retrouver les bureaux et les équipes
en France, scannez ce QR code :



Helvetia Assurances

T 02 32 92 92 92, www.helvetia.fr



simple. clair. helvetia 
Votre assureur suisse